

# SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS



Fiche de synthèse - Année 2022

## CONTEXTE

La colonie de phoques de la baie des Veyss est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est en 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). Ce suivi, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion successifs de la Réserve naturelle nationale du Domaine de Beauguillot, permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000, il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

## OBJECTIFS

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (repositoires).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées et la base de données internationale de l'ICES (International Council for the Exploration of the Sea).

## MÉTHODE

**Méthode :** comptages aériens en ULM.

**Trajets :** le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la baie des Veyss.

**Période :** à marée basse.

**Fréquence :** cinq vols répartis sur l'année et deux vols mensuels de juillet à septembre.

**Données relevées :** prise de photographies et géolocalisation des repositoires, des individus et des groupes.

## RÉSULTATS

- **Période suivie :** janvier à novembre.
- **Nombre de comptages :** 6 réalisés – 11 prévus (54,5 %).
- **Effectifs :**

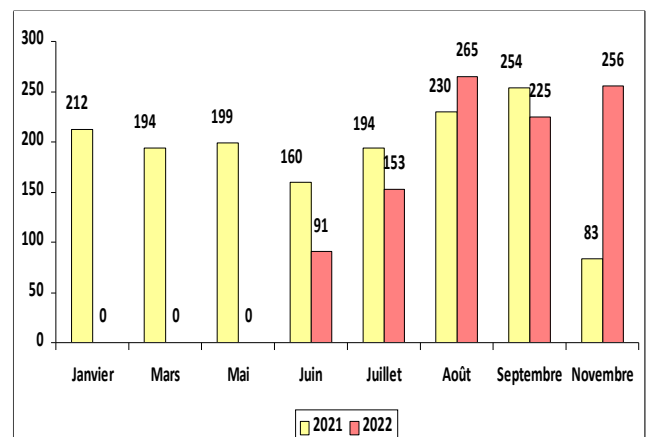
	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	91 en juin	265 en août
Phoque gris	1 en novembre	46 en septembre

Les deux espèces s'observent toute l'année.

**En 2022**, l'effectif maximum de phoques veaux-marins dénombré est de **265 individus**. **76 couples** « mère-petit » ont été enregistrés lors du vol du 26 août 2022.

- **Variations saisonnières :**

À la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les repositoires pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition,



l'allaitement, la reproduction et la mue. Les phoques gris, d'observation récente en baie des Veys (2014), ne sont notés qu'à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. **En 2022**, les effectifs recensés de phoques veaux-marins **sont en légère augmentation** et le **nombre de phoques gris continue sa progression**.

- **Naissances :**

- Phoque veau-marin : 76 couples « mère-petit » identifiés en août 2022.
- Phoque gris : La reproduction n'est pas attestée en baie des Veys.

- **Échouages :**

Un phoque veau-marin et un phoque gris échoués morts cette année.

- **Localisation :**

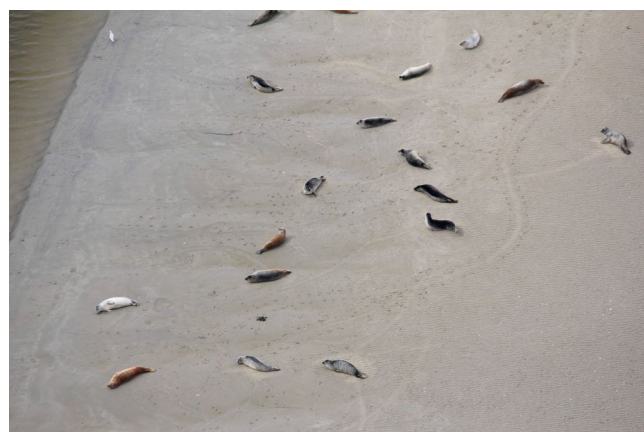
Les reposoirs de basse mer sont situés au cœur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny.



Localisation des phoques (veau-marin en jaune et phoque gris en fuschia) à marée basse en baie des Veys, le 6 septembre 2022



Groupe de phoques gris (*Halichoerus grypus*), sur les 46 observés en baie des Veys en septembre 2022  
(Crédit photo © F. Fortin, ULM Air Cotentin)



Groupe de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en bordure du chenal de Carentan  
(Crédit photo © F. Fortin, ULM Air Cotentin)

